

PROGRAMME

DES COURS QUI SE DONNENT

L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

PENDANT L'ANNÉE ACADEMIQUE

1849 - 1850.



LAUSANNE.

IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.

1849.

I. FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES.

I. LANGUE ET LITTÉRATURE LATINE.

M. HISELY, professeur ordinaire.

- 1^{re} volée. Horace, *Art poétique*. Virgile, *Géorgiques*, L. II et III.
Cicéron, *de Natura deorum*.
Lundi et jeudi, à 10 heures.
- « Histoire littéraire. *Poésie*, 3^e partie. *Orateurs*, jusqu'à la fin de la République.
Mardi, à 10 h.
- 2^e volée. Tacite, L. I^{er} des *Annales*. *Odes* d'Horace, L. I et IV.
Lundi, mercredi et jeudi, à 9 h.
- « *Histoire littéraire*, avec la 1^{re} volée.
- 3^e volée. Cicéron, *in Verrem*, 2, 5. *de Suppliciis*. Le *Phormion* de Térence.
Mardi et vendredi, à 9 h.
- « *Histoire littéraire générale des Latins*.
Vendredi, à 10 heures.

II. LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUE.

M. WIENER, professeur extraordinaire.

- 1^{re} volée. L'*Antigone* de Sophocle. Platon, *de la République*, L. VIII.
Lundi et vendredi, à 8 h.
- 2^e volée. Lysias, *Eloge funèbre*. L'*OEdipe roi* de Sophocle.
Lundi et jeudi, à 11 h.; vendredi, à 9 h.
- 3^e volée. Plutarque, *Vie de Thémistocle*. Hérodote, L. VIII.
Lundi, à 9 h., merc., à 8 h., et sam., à 11 h.
- Les 3 volées. *Histoire de la littérature grecque*, 1^{re} partie, soit la littérature grecque depuis son origine jusqu'à l'époque de Périclès.
Mercredi et samedi, à 10 h.

III. LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDE.

M. NESSLER, professeur extraordinaire.

1^{re} volée. *Gätz von Berlichingen*, drame de Goëthe. *Notices biographiques et littéraires sur cet auteur.*

Lundi, à 11 h.

2^e volée. *Oberon*, poème épique de Wieland. *Notices biographiques et littéraires sur cet auteur.*

Lundi, à 10 h.

1^{re} et 2^e vol. *Histoire de la littérature allemande moderne, depuis Klopstock jusqu'à nos jours.*

Vendredi, à 10 h.

3^e volée. *Poésies de Schiller. Histoire de la littérature allemande, depuis les premiers temps jusqu'à Luther.*

Mardi, à 11 h., et jeudi, à 10 h.

IV. LITTÉRATURE FRANÇAISE.

NB. Le professeur enseignant, ainsi que le cours, les heures et les jours des leçons seront indiqués plus tard.

V. LANGUE HÉBRAÏQUE.

M. DUFOURNET, professeur ordinaire.

1^{re} volée. *Etude de la grammaire et de la syntaxe. Exercices d'interprétation et de composition.*

Lundi, mercredi et vendredi, à midi.

VI. PHILOSOPHIE.

M. RAOUX, professeur ordinaire.

1^{re} et 2^e vol. 1^o *Logique*; 2^o *Morale*; 3^o *Histoire de la philosophie.*
Mercredi, jeudi et samedi, à 8 h.

3^e volée. 1^o *Introduction à l'étude de la philosophie, ou Encyclopédie philosophique*; 2^o *Psychologie.*

Mardi, jeudi et samedi, à 9 h.

VII. HISTOIRE.

M. FLOBERT, professeur extraordinaire.

Les 3 volées. *Histoire de la France et de ses institutions jusqu'à 1789.*

Tous les jours, à 2 h.

(Lundi, mardi, jeudi et vendredi, *exposition*; mercredi et samedi, *interrogation*).

VIII. MATHÉMATIQUES.

M. GAY, professeur ordinaire.

1^{re} volée. *Astronomie. Analyse algébrique.*

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, à 9 h.

2^e volée. *Géométrie analytique.*

Lundi, mardi et vendredi, à 8 h.

3^e volée. *Trigonométrie rectiligne et sphérique. Géodésie.*

Mardi, jeudi et samedi, à 8 h.

IX. CHIMIE ET MINÉRALOGIE.

M. MERCANTON, professeur extraordinaire.

2^e volée. 1^o *Chimie organique.*

Jeudi, à 10 h.

2^o *Minéralogie et géologie.*

Mardi et samedi, à 11 h.

3^e volée. *Chimie inorganique.*

Lundi, à 10 h.; mercredi et vendr., à 11 h.

X. PHYSIQUE.

M. KOPP, professeur extraordinaire.

1^{re} et 2^e vol. *Physique spéciale: Magnétisme, Electricité, Electromagnétisme, Actions moléculaires, Acoustique.*

Mercredi, à 3 h., et samedi, à 9 h.

3^e volée. *Physique élémentaire générale.*

Lundi, mardi et vendredi, à 5 h. ; mercredi,
à 9 h. (*Répétition*).

XI. ZOOLOGIE.

M. le D^r Aug. CHAVANNES, prof. extraordin.

Les 3 volées. *Suite et fin des animaux vertébrés, et animaux in-
vertébrés.*

Mardi, jeudi et samedi, à midi.

II. FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

I. THÉOLOGIE EXÉGÉTIQUE.

M. DUFURNET, professeur ordinaire.

*Etude de l'Ancien Testament, en particulier du Recueil des petits
prophètes et du Livre de l'Ecclésiaste; Introduction à l'étude
du Canon; Symbolique de l'Ancien Testament.*

Mercredi, jeudi et vendredi, à 11 h. ; jeudi, à 5 h.

*Etude du Nouveau Testament; Herméneutique théorique; Suite
de l'Épître aux Romains; Évangile selon St.-Jean.*

Lundi, à 11 h. ; mardi, à 10 h. et à 11 h.

II. THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE ET HISTORIQUE.

M. le pasteur FABRE, professeur extraordinaire.

*Fin du Cours de morale; Histoire ecclésiastique, et si le temps
le permet, Théologie biblique.*

Lundi, mercredi et vendredi, à 4 h.

III. THÉOLOGIE PRATIQUE.

M. le pasteur ROULET, professeur extraordinaire.

Devoirs du pasteur et Ministère évangélique.

Lundi et mercredi, à 5 h.

Exercices de prédication et de catéchisation.

Mardi, à 9 h.

M. le pasteur L. CURTAT, professeur extraordinaire.

Homilétique, Catéchétique et Analyses.

Lundi et vendredi, à 10 h.

*Exercices de prédication et de catéchisation dirigés par les pro-
fesseurs réunis.*

Mercredi, de 8 à 10 h.

III. FACULTÉ DE DROIT.

I. DROIT CIVIL VAUDOIS.

M. l'avocat GUIGNARD, professeur extraordinaire.

Mardi, mercredi et jeudi, à 9 h.

Lundi, vendredi et samedi, à 10 h.

II. DROIT PUBLIC VAUDOIS, au point de vue historique.

DROIT PUBLIC FÉDÉRAL.

M. le juge ROGIVUE, professeur extraordinaire.

Mercredi, vendredi et samedi, à 8 h.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Le même professeur.

Lundi, mardi et jeudi, à 8 h.

III. PHILOSOPHIE DU DROIT. — DROIT DES GENS.

M. le président GUIBAN, professeur extraordinaire.

Lundi, vendredi et samedi, à 9 h.

ÉTABLISSEMENTS ANNEXÉS A L'ACADÉMIE.

ÉCOLE DE DESSIN.

M. *Guignard*, instituteur.

L'école est ouverte à MM. les Etudiants et les Externes :

Mercredi, jeudi et samedi, de 11 h. à 1 h., toute l'année.

Mardi et jeudi, de 4 à 6 h., toute l'année.

Mardi et vendredi, de 10 h. à midi, pendant l'hiver.

Mardi et vendredi, de 9 à 11 h., pendant l'été.

MANÈGE.

M.

ÉCOLE DE GYMNASTIQUE.

M. *Reigner*.

Mardi et jeudi, de 5 à 6 h.

SALLE D'ARMES.

M. *Ruchonnet*, fils.

La salle d'armes et l'école de gymnastique sont ouvertes à MM. les Etudiants, aux conditions fixées par les règlements.

Lausanne, le 30 octobre 1849.

Le Recteur de l'Académie,

J.-J. HISELY.